



ÉDITORIAL

L'ÉCOMUSÉE DE LA FORÊT D'ORIENT SE REFAIT UNE JEUNESSE !

Depuis sa création en 1983, l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Rural et Artisanal (ASPRA) a réuni et rénové sur le site de Brienne-la-Vieille d'innombrables pièces de collection, témoignant du passé agricole de notre territoire. Après avoir, dès 1989, signé des conventions successives avec l'ASPRA pour permettre l'exploitation touristique du site, le Parc s'en est récemment rendu acquéreur afin d'y poursuivre les travaux d'aménagement rendus nécessaires.

Ce sont donc des bâtiments rénovés et une nouvelle organisation que découvriront les touristes dès cet été avec en particulier un espace accueil boutique, salle vidéo dans ce qui était l'ancien séchoir à fromage ! La maison des jours et des champs abrite toujours l'importante collection d'outils et de matériels agricoles permettant de mesurer l'évolution de l'agriculture en guère plus d'un siècle, mais d'autres lieux moins connus comme la salle de classe début XX^{ème} ou le salon de coiffure années 1950 témoignent de pratiques aussi émouvantes pour les plus anciens qu'étonnantes pour les plus jeunes !

Fidèles à Paul Vautrin à l'origine de l'ASPRA, Gérard Piat, Germain Vautrin et tous les

bénévoles poursuivent les objectifs de préservation et sauvegarde de cet important patrimoine rural dont la dimension pédagogique va encore être développée : dès la rentrée prochaine, sous la conduite de Charlotte Percheron, chargée de mission du Pnrfo, un programme d'animations pédagogiques alliant nature et culture et comprenant visites et ateliers sera proposé aux classes de tous niveaux avec le soutien des conseillères pédagogiques de la circonscription de Bar-sur-Aube.



Parce qu'« il faut savoir d'où on vient pour savoir où on va », et que ce lieu rénové peut permettre d'apprendre de façon ludique, n'hésitez pas à venir en famille dès cet été tester les nouveaux équipements et le superbe site de l'écomusée à Brienne-la-Vieille !

AS

SOMMAIRE

- L'écomusée de la Forêt d'Orient se refait une jeunesse ! p. 1
- Mue d'une ancienne grange à Thennelières : p. 2 et 3
- Lusigny-sur-Barse : le mystérieux mur aux os p. 4 et 5
- Un village, un personnage : Bossancourt p. 5
- Traitement des déchets ménagers dans l'Aube p. 6
- Une dernière chance pleine de ressources p. 6
- De la serre aux jardins p. 7
- Sur les traces du loup p. 7
- Animations p. 8
- Abonnement p. 8

MUE D'UNE ANCIENNE GRANGE A THEN

L'auto-construction pour sa maison individuelle a le vent en poupe. C'est le choix qu'ont fait Murielle et Eric après avoir sollicité des artisans et des entreprises de construction-rénovation.

Rencontrés lors de la visite de Thennelières organisée par l'association le 11 mai 2013, ils nous avaient ouvert les portes du chantier.

AUTO ET ÉCO-CONSTRUCTION

L'auto-construction permet de faire des économies substantielles et, qui plus est, le choix se porte parfois sur des solutions qui se révèlent également les plus respectueuses de l'environnement : double profit !

Eric nous explique qu'au départ, les choix faits ne l'ont pas été tant par déterminisme écologique que par opportunisme et choix de la simplicité. Par contre, il nous avoue qu'« une fois qu'on a trempé le doigt dans la conscience écologique, on fait difficilement marche arrière ». Eric et Murielle sont donc devenus ce qu'on appellerait des écolos sans préméditation, par opportunité...

Ils puisent les informations dont ils ont besoin sur Internet. En se rendant à des salons sur l'habitat sain, ils élargissent leur carnet d'adresses, font des rencontres déterminantes. D'auto-construc-teurs, ils deviennent éco-construc-teurs⁽¹⁾.



DE CHANVRE ET DE TERRE

C'est en 2004 qu'ils achètent un terrain dans le village de Thennelières sur lequel se trouve une grange champenoise datant de 1850. Au départ, le projet consiste en une construction « classique », en parpaings : la grange est alors vouée à être détruite. Ils découvrent ensuite que le POS (Plan d'occupation des sols) leur interdit un projet tel que celui envisagé. Ils décident finalement de réhabiliter la grange champenoise, mais les devis proposés par les entreprises spécialisées sont trop onéreux. Toutefois, c'est à leur contact que les idées se précisent et que naît l'envie de faire par soi-même.

Dans leur projet initial, ils souhaitent employer la paille pour l'isolation des murs. Ils ont découvert l'association des Compailleurs⁽²⁾ sur la toile dont ils mobilisent une équipe de bénévoles et mettent en route le chantier de construction du garage.

Le choix de la paille est un choix économique : le couple se fournit auprès d'un paysan du village. Mais ce matériau s'avère trop lourd à manier pour Murielle.



Banchage en chanvre entre les pans de bois

Ils choisiront finalement le mélange chaux-chanvre pour la réfection des murs, plus facile d'utilisation et permettant de conserver les pans de bois originaux.

S'ils conservent le bâti existant, ils doivent le désosser complètement pour le réhabiliter.

Ils s'attèlent d'abord aux fondations qu'ils referont à la romaine. Auparavant, ils se débarrassent de la dalle en béton (5 bennes de gravats), car, comme Eric l'explique « quitte à faire des fondations sans ferraille et à la "romaine", il n'était pas possible de garder la dalle béton avec son lot de ferraille et de ciment⁽³⁾ ».

Ils découvrent le travail de la poterie d'Amance et utilisent leurs briques pour les soubassements, les appuis de fenêtres et le support du poêle à bois. C'est également en terre qu'ils façonneront enduits et autres finitions.

Dans le même temps, ils re-posent les pans de bois, le charpentier du village redonne un couvre-chef au bâti.

Refaire la dalle a été l'occasion de créer un plancher doté d'une bonne inertie thermique, sans remontées capillaires, mais conservant une perméabilité à la vapeur d'eau. Eric et Murielle ont ainsi choisi de mettre en place un hériçon ventilé pour faire circuler l'air et évacuer l'humidité du sol vers l'extérieur⁽⁴⁾.

La dalle est faite, comme les murs, d'un mélange chaux-chanvre mais plus fortement dosé en chaux. Une proportion de chanvre sera remplacée par des copeaux de pin douglas provenant du sciage des travaux du garage, une récupération qui leur fera économiser du chanvre.



Fondation à la romaine

NELIÈRES : LABORATOIRE A CIEL OUVERT



La grange réhabilitée en maison d'habitation - mai 2014

Pour les ouvertures qu'ils implantent sur la façade sud et est, ils choisissent des fenêtres à vantaux fixes, plus efficaces que des ouvrants ou des ouvrants sur 1/3 seulement.

Ils ont également veillé à la bonne isolation phonique au moment de la conception. Autre nuisance dont ils ont tenu compte : celle générée par l'installation électrique. Des boîtiers « paradisés » et des fils blindés sont installés, leur revêtement permet de neutraliser les effets nocifs des champs électriques et électromagnétiques.

UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE GRANDEMENT RÉCOMPENSÉ

Le projet se révèle être en définitive une construction « bioclimatique », conçue pour s'adapter au climat et à l'environnement. Grâce à une bonne implantation et une bonne orientation des pièces, elle profite des apports solaires et de la ventilation naturelle, conserve la fraîcheur en été et limite ainsi ses besoins énergétiques. Elle vise le confort des habitants (conforts thermique et hygrométrique, qualité de l'air, confort visuel, confort acoustique).

En écrivant ces lignes, une réflexion sur les « éco-matériaux » me semblait intéressante à ajouter, révélant bien l'état d'esprit dans lequel ce couple a œuvré : « Il est important de noter qu'il n'existe pas de matériau parfait du point de vue environnemental. S'ils peuvent tout juste être appréciés les uns par rapport aux autres, il reste impossible de désigner le meilleur éco-matériau dans l'absolu car tout dépend du contexte de son utilisation. ». Cette mise en garde contre l'abus des préfixes « bio » ou « éco » est extraite d'une étude parue dans le journal Les Amis de la terre en 2009.

Depuis notre visite, la famille a investi les lieux. Elle nous a fait part de l'atout considérable que s'est révélée être l'isolation : « la présence de terre et de chaux sur les murs offre un confort indescriptible pour le bien-être. Difficile de quantifier la qualité de vie et le ressenti... Mais ceux qui passent par chez nous, ont tous la même phrase : On est bien chez vous ! Et nous aussi ! »

Pour suivre l'évolution complète de leur chantier : <http://eric-clement.fr>

NB : C'est la phytoépuration qui filtre les eaux usées de la maison, l'occasion pour nous d'y revenir dans un prochain numéro de l'Escarboucle.

Katell Lardaux

(1) L'éco-construction repose sur 3 principes : la performance énergétique, le respect de l'environnement, le respect de la santé des Hommes. Dans ce cadre, tout projet d'éco-construction tend à privilégier les **éco-matériaux** de construction. La famille des éco-matériaux regroupe :

- les isolants recyclés comme la ouate de cellulose, ou le métisse (isolant en textiles recyclés),
- les matériaux issus de la biomasse animale ou végétale, c'est-à-dire les matériaux biosourcés, les plus connus sont le bois, la paille, le chanvre, le liège, la laine de mouton...

(2) "Le Réseau Français de la Construction en Paille", aussi appelé "**Les Compailleurs**" est une association loi 1901 qui a pour but de réunir les différents acteurs et actrices de la construction en paille en France. Ses adhérents sont des : artisans, architectes, maîtres d'ouvrage, auto-constructeurs, formateurs, associations.

(3) Pour faire la fondation à la romaine, on intercale : 1 volume de sable de pierre ponce pour 2 volumes de mélange sable + grève et 1 volume de chaux NHL2, avec une couche de cailloux, sur plusieurs épaisseurs. Nos éco-constructeurs ont récupéré les blocs de calcaire extraits des fouilles, qu'ils ont complétés par des briques issues, elles aussi, des fondations pour constituer les lits de cailloux.

(4) Un hérisson est une première couche qui sert de drain naturel et permet la respiration de la dalle.

ERRATUM



« Râle des genêts. Toutes nos excuses à Maurice BENMERGUI de l'ONFCS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage), auteur de cette très belle (et rare) photo, dont nous n'avions pas fait apparaître le nom lors de la publication de l'article sur le Râle des genêts dans le numéro 94 de l'Escarboucle. Pour plus de photos, consulter son blog : <http://dombes.h2o.free.fr/wordpress/> »

LUSIGNY-SUR-BARSE : LE

Si vous revenez du lac de Mesnil-Saint-Père en voiture et vous dirigez sur Troyes, ralentissez dès l'entrée de Lusigny, et ralentissez encore en apercevant, sur votre gauche, la gendarmerie.

Pas que l'uniforme l'exige, mais plutôt que la curiosité vous y invite.

Tout juste face au drapeau, arrêtez-vous sur le trottoir de droite. Il est si large que vous n'y gênez pas le passage des piétons, et si fréquent qu'une voiture s'y arrête que les gendarmes ne les verbalisent pas : il s'agit d'un arrêt de curiosité, pas d'un stationnement gênant.

Vous êtes devant un mur de pierres grossières. A l'origine, le bâtiment pouvait être un hangar agricole. Dans la partie haute, des os dépassent largement de la construction. Des os longs, apparemment des fémurs et des tibias de gros animaux. La rumeur publique parle d'os de chevaux plantés dans un bâtiment qu'elle date de 1814 et pour cause.



Le mur d'os de Lusigny-sur-Barse

A l'époque néanmoins, personne apparemment ne relate l'événement. C'est plus tard que le bouche à oreille accouche d'une explication qui lui convient.

Roger Gallery, auteur d'histoire locale de Jully-sur-Sarce aujourd'hui disparu, a publié, à la Société des Ecrivains, un ouvrage actuellement épuisé : « 1814, l'Aube se lève ». Il nous propose une version classique de l'histoire du mur, généralement admise comme plausible. Sans toutefois que l'on puisse l'affirmer réelle : il ne cite aucune source. Page 63, on lit en substance : « un élément à cheval de la 1^{ère} Division russe arrivant à Lusigny est chargé et détruit par le 10^e hussards. Les ossements des chevaux russes morts dans le combat seront scellés dans un mur par un habitant qui a voulu que le souvenir demeure ».



Os dans le mur - Pont de l'Arche (Eure)

« un élément à cheval de la 1^{ère} Division russe arrivant à Lusigny est chargé et détruit par le 10^e hussards. Les ossements des chevaux russes morts dans le combat seront scellés dans un mur par un habitant qui a voulu que le souvenir demeure ».

Un peu d'histoire. Après la bataille de la Rothière, Blücher se dirige sur Paris par la vallée de la Seine. Schwarzenberg, qui se trouve à Bar-sur-Aube, privilégie la vallée de l'Aube. Napoléon fait tout pour éviter que les deux ailes de l'armée des alliés se rejoignent.

Dans le secteur de Lusigny, le régiment du 10^e hussard du colonel Curely est en poste du 3 au 6 février au Pont de la Guillotière.

L'attaque du détachement de la 1^{ère} division russe pourrait donc avoir eu lieu dans cette fourchette de date, ce qui n'attesterait pas que ce sont bien les os de ces chevaux qui se trouvent dans le mur, ni qu'ils y ont été placés pour que l'on se souvienne.

D'autres raisons ont fait disposer des os dans des murs. Le site « passion histoire » nous rapporte des témoignages qui élargissent l'horizon.

Dans une ancienne ferme de Sologne, on voit des os qui dépassent de l'extérieur des murs des bâtiments. Des os longs, placés là lors de la construction et qui ressortent nettement des moellons. Selon le propriétaire, il s'agirait d'une superstition régionale, pour conjurer le mauvais sort.

La vérité semble beaucoup plus prosaïque et le phénomène courant.

A Pont de l'Arche, dans l'Eure, un mur à os subsiste au fond d'une cour de la rue des Soupirs. Le bas est en moellons, la partie haute en bauge⁽¹⁾ de terre d'argile. Une double rangée d'os de différentes espèces dépasse du mur en terre. A quoi pouvaient-ils bien servir ? La réponse se trouve dans le récit d'un bûcheron de la région.

M. Doré-Delinte a traité en 1892, pour le compte de la Société de Paléontologie de l'Eure, d'un sujet assez pointu, les écorçoirs en os qu'utilisaient les bûcherons pour écorcer leurs bûches. On y apprend que si les os de chevaux sont plus gros que ceux des ânes et de mulets, ils sont aussi plus fragiles. M. Doré-Delinte nous dit que les bûcherons se fournissaient auprès des équarisseurs, et qu'ils taillaient eux-mêmes leurs outils dans la matière. Il dit aussi que les vieux os conviennent mieux que les frais : « J'ai vu un vieux bûcheron qui prétend que **les os que l'on trouve dans les vieux murs en bauge où ils ont été mis comme support de treillage, sont de beaucoup préférables aux frais, probablement parce qu'ils sont durcis par l'âge et qu'ils sont désinfectés** ».

Ce qu'il faut retenir des propos du vieux bûcheron, c'est qu'il était courant et naturel que l'on mette des os dans un mur pour tenir les treillages de plantes grimpantes, vignes, rosiers et autres. L'os est le meilleur matériau pour servir de cheville de plein air. Il offre l'avantage sur le bois d'être imputrescible et sur la cheville en fer de ne pas laisser de trace de rouille sur le mur. Il a encore pour avantage d'avoir une tête qui retient le lien qu'on utilise pour attacher le brin.

A Jouy-le-Moutier, petite commune qui a été rattachée à Cergy-Pontoise en 1975, on trouve, rue des Clos, « un mur hérissé d'os de moutons plantés à intervalles réguliers pour servir d'attaches aux sarments d'une vigne plantée au pied du mur ». Une pratique en usage au nord de la Loire, nous dit-on, « depuis la Bretagne jusqu'à la Suisse romande ».

Je rapporterai un dernier témoignage, celui d'un blogueur anonyme qui nous dit, concernant la construction d'un château, vers 1767 : « un mur sera construit, tous les matériaux seront fournis par l'entrepreneur, sauf **les os de moutons pour attacher les gaullettes** que le seigneur fournira et que l'entrepreneur placera dans le mur en le faisant ».

Ces mystérieux os de moutons nous ont beaucoup intrigués nous dit l'auteur qui ajoute : « en examinant le mur du potager, dans sa face ouest, on découvre, tous les quatre-vingts centimètres, et à une hauteur d'1m60 toute une série d'os de moutons pris dans la maçonnerie et dépassant légèrement⁽²⁾ ».

MYSTÉRIEUX MUR AUX OS



Détail du mur d'os de Lusigny-sur-Barse

Os longs de chevaux, de bœufs ou de moutons selon la longueur voulue, ceux que l'on voit sortir des murs semblent bien avoir tous eu le même emploi.

Il faut bien se rendre à l'évidence, le mur d'os de Lusigny n'a rien à voir avec la Marseillaise de Rude de l'Arc de Triomphe de Paris. Quant à dire que les os sont bien ceux des chevaux victimes d'un épisode de la Campagne de France, s'il ne faut pas l'exclure, il semble bien qu'il ne faille pas d'avantage l'affirmer. Les ossements

d'animaux n'ont jamais fait défaut chez les équarrisseurs de nos régions d'élevage.

A tant faire que d'imaginer, je verrais bien plutôt un Lusignois malin profiter de ce qu'il faisait bâtir un hangar dont un mur allait être plein sud - plutôt après que pendant la guerre, mais dans ces moments-là - pour y planter des os en points d'attache des sarments d'une treille à venir. Deux pieds de baccho bouturés pouvaient suffire à couvrir tout le mur en cinq ans maximum. Le baccho : vous connaissez ? C'est ce raisin à petits grains si noirs qu'ils en paraissent violets. A la vendange, les gamins ont les lèvres si bleues qu'on les croirait maquillés à l'encre d'écoliers...

André Thiennot

(1) Terre d'argile maçonnée en mur, soit en mur de clôture soit en mur de bâtiment.

(2) Les gaulettes sont de petites gaules, que l'on attachait à ces os pour y maintenir les arbres fruitiers. Pourquoi des os ? Parce qu'un os est imputrescible alors que le fer se rouille et que le bois pourrit...

UN VILLAGE, UN PERSONNAGE

« Si tous ne sont pas illustres, aucun n'est sans mérite »

BOSSANCOURT

Le château est construit sur les fondations de l'ancien château fort entre 1754 et 1767 par Louis Philippe de Chastellux. En 1768, venant de Magny Fouchard, Louis Marcel de Baussancourt et son épouse Madeleine Jacobe de Vienne s'installent dans le château avec leurs neuf enfants. L'un d'eux Louis Joseph de Baussancourt fut plusieurs fois maire de la commune comme son frère Henri Charles époux d'Eugénie Nicolas de Chavannes dont le fils Charles se marie avec Mathilde Bernard de Sassenay, ils auront trois enfants : Henri, Valentine et Clara. Valentine se marie avec le baron Saladin Dieudonné*, de cette union deux enfants naîtront Charles Amaury et Geneviève. Charles Amaury, Ingénieur, courtise une blanchisseuse dont il aura trois enfants, ce qui déplaît à Valentine qui déshérite son fils au profit de sa fille. Cette dernière transmet ses biens à son filleul, le château passe donc à la famille Detouchet au début de



Crédit photo : Vanessa

1900 jusqu'en 1935. Celui-ci laissé à l'abandon sera vandalisé pendant la seconde guerre mondiale. Pierre Detouchet reprend le château en rachetant les parts à ses cousins et tantes. Les affaires tournent mal et le château est racheté par M^{me} et M. Richalley, propriétaires actuels. Le portail d'entrée, les façades et les toitures du château, la cheminée de la cuisine, le pressoir et le pigeonier, les façades et les toitures du moulin, du lavoir et des écuries ont reçu le label ISMH (Inscription Supplémentaire aux Monuments Historiques) par arrêté du 19 février 1982.

* « en 1886, le baron produit sa propre électricité et celle du village, grâce à ses turbines installées sur l'Aube », Bossancourt devient ainsi un des premiers villages de France à être électrifié.

Marc-Marie-Joseph-Antoine Bernard. Né dans le Doubs, à Montfaucon, en 1899, il habite Bossancourt avec sa famille. Sorti de l'École Navale, il devient pilote d'aéroplane puis d'hydravion. En 1926, il participe à la reconnaissance d'une route aérienne transcontinentale entre la France et Madagascar. Un périple de 28 500 km du 12 octobre 1926 au 12 janvier 1927.

Pionnier de l'aviation, il construira ses propres avions, dont l'Oiseau-Canari (nom donné à cause de sa couleur jaune). Marc Bernard meurt à Bergerac en 1960, il repose au cimetière de Bossancourt.

Ghislaine Simonnot

TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS L'AUBE

Créé en 2001, le Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube regroupe la totalité des collectivités compétentes en matière de collecte des déchets ménagers dont, bien-sûr, le SIEDMTO qui concerne le territoire du Parc.

Le SDEDA organise, via un marché départemental, le traitement de l'ensemble des déchets ménagers qui comprennent :

- **Les déchets non valorisables** ou OMr (ordures ménagères résiduelles)

Un déchet résiduel est un déchet qu'on ne peut ni réutiliser, ni composter, ni recycler. C'est donc un déchet qu'on ne peut pas valoriser !

Les OMr rejoignent l'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) de Sita Dectra (Saint-Aubin) ou de Véolia (Montreuil-sur-Barse).

Les OMr restent la part la plus importante des déchets que nous engendrons (cf. graphe).

- **Les déchets valorisables**

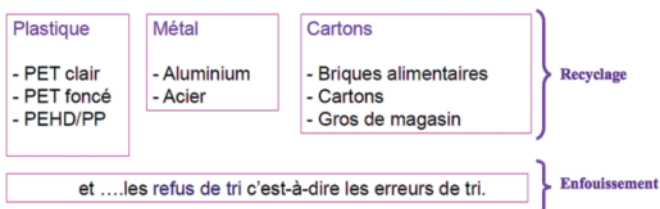
Les déchets verts collectés en porte à porte (le SIEDMTO n'est pas concerné) sont traités sur 3 plateformes de compostage : Agricompost 10 (Feuges), La Compostière de l'Aube (Bouilly) ou Terralys (Saint-Aubin).

Pour les papiers et les emballages hors verre (briques, carton, métal et flaconnages plastiques), le marché du SDEDA s'adapte aux différentes façons de trier qui existent sur le département. 3 centres de tri sont ainsi prévus :

papiers ou papiers/cartons mis à part : Triest (Thaon-les-Vosges 88), emballages : Chazelle Tri Valorisation (La Chapelle Saint Luc) emballages collectés en mélange avec les papiers : Sorepar (Ormoy 89).

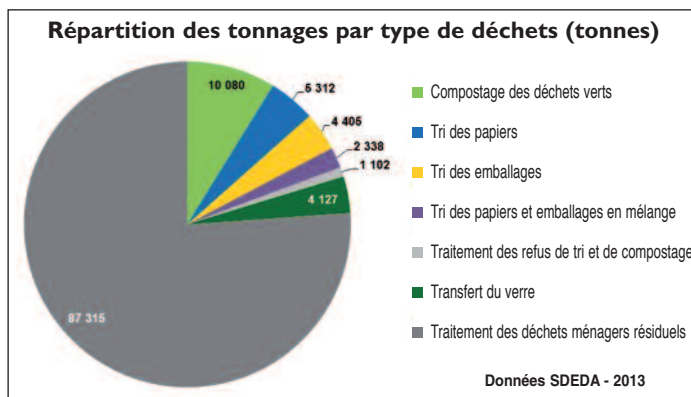
Quant au verre, il part directement chez les verriers (Reims ou Saint-Menge 88).

Pour le SIEDMTO, les sacs jaunes vont à Chazelle qui va trier leur contenu pour dégager 9 catégories :



Dans les refus de tri, on retrouve des plastiques divers (couches, barquettes, etc.), des branches, des parpaings, des outils, des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) tels que les seringues...

En 2013, le traitement des 23°483 tonnes de papiers et emballages a coûté 1 814 000 € mais a généré 5 012°000 euros de recettes (éco-organismes et vente des matériaux).



Les dépenses de traitement des déchets dans l'Aube s'élèvent en 2013 à 9°950°000 euros pour 114 679 tonnes.

Les enjeux de demain

- Augmenter les performances de valorisation matière et organique des déchets.

- Valoriser au mieux les OMr (ex : récupérer le méthane pour faire de l'électricité).

Aujourd'hui, la seule solution pour les OMr est l'enfouissement. Mais ces sites ont une durée de vie restreinte : qu'en sera-t-il alors demain ?

On le sait, la création d'une unité de valorisation énergétique (incinérateur) est à l'étude. C'est là un débat qui méritera toute l'attention des citoyens. Il y aura bien entendu les problèmes environnementaux qui devront être pris en compte mais le fait également qu'un tel outil industriel pourrait être gourmand en tonnage et qu'il devra obligatoirement être dimensionné de sorte que continue à être encouragée la nécessaire réduction des déchets.

La mise en place d'actions de sensibilisation à la prévention et au tri doit rester la priorité.

Armande Spilmann

UNE DERNIÈRE CHANCE PLEINE DE RESSOURCES

La métamorphose n'aura duré qu'un bref instant : le temps d'amener l'objet encombrant à la déchèterie ... Du statut d'objet, l'indésirable a glissé de manière irrémédiable au statut de déchet. Irrémédiable ? une ultime solution semble pouvoir éviter ce tournant décisif : le réemploi. Déposer les objets dont vous voulez vous débarrasser auprès d'une association qui en fera don ou qui les remettra en état de marche pour une revente à une somme modique, fait déjà partie de vos pratiques, sage habitude.

Un autre dispositif pourrait affiner les mailles du filet visant à recueillir les objets valorisables avant qu'ils ne grossissent les rangs des déchets. Il retient ici notre attention car il permettrait, en outre, une plus large sensibilisation à la question de la prévention des déchets. Il s'agit de la collecte préservante au sein des déchèteries qui répond aux jolis noms de « ressourcerie » ou de « recyclerie ».

Sous la forme d'un conteneur ou de locaux en dur construits à cet effet, la ressourcerie est disposée vers l'entrée de la déchèterie pour que l'usager soit sensibilisé dès son arrivée : s'il a quelque chose de réutilisable ou de réparable, il le dépose dans ce caisson quel que soit l'objet : mobilier, vaisselle, équipements électroniques, etc.

Cet espace promeut auprès des usagers, qui déposent des objets en déchèterie, la possibilité de :

- prolonger la vie de leurs objets (réparation et réemploi, don, vente),
- découvrir des alternatives à l'achat (location/prêt, échange, filière du don).

Au-delà de l'objectif écologique, ce dispositif concilie les dimensions économique (création de richesses en transformant les potentiels déchets en ressources, coûts évités de transports et de traitement des déchets ultimes, développement d'activités dans des zones rurales) et sociale (création d'emplois pérennes, contrats aidés pour un public éloigné de l'emploi, développement local et solidaire grâce à la participation active des citoyens)

A quand une recyclerie sur notre territoire ?

Katell Lardaux

DE LA SERRE AUX JARDINS

Alors qu'en février 2014, notre randonnée troyenne avait pour thème le patrimoine bonnetier et les jardins publics, le printemps bien installé, nous partons à la découverte des jardins médiévaux et des serres de Troyes.

A l'origine, le jardin médiéval monastique est composé de 4 carrés. 4 étant au moyen âge le symbole de la perfection. Au centre, on trouve une fontaine, un puits ou un arbre de vie.

Jessy, notre guide nous accueille dans le jardin de l'Hôtel Dieu le Comte qui du XII^{ème} siècle à 1989 avait vocation d'hôpital. C'est donc naturellement que le choix du jardin (Herbularius) s'est orienté sur les plantes médicinales. Le jardin des simples soulage les maux du quotidien, à chaque mal sa plante. Exemple : le plantain arrête les saignements et favorise la cicatrisation, de la reine des prés et du saule, on extrait la molécule de base de l'acide acétylsalicylique : l'aspirine...

Sous un ciel menaçant, nous arrivons aux Serres de la ville de Troyes où Jessy nous explique que 47 agents sont au service des espaces paysagers, ce qui représente 12°000 arbres, 120°000 plantes produites, des massifs et prairies fleuris, environ 100 ha d'espaces verts, 3 jardins médiévaux. La ville s'est engagée en faveur de pratiques raisonnées et respectueuses des richesses naturelles avec l'exclusion des pesticides (0 phyto) au profit du désherbage mécanique ou manuel et du recours aux insectes auxiliaires. La mise en place de prairies naturelles et fleuries contribue à la biodiversité en ville mais également à la diversité d'ambiances.

Nous découvrons l'unité de production (2500 m² de tunnel et 1500 m² de serres en verre) gérée par un ordinateur climatique : la serre froide 5°C – 500 m² pour l'hivernage et la transition entre serres et tunnel, la serre tempérée 15°C - 500 m² pour l'hivernage des pieds mères de géraniums, stockage de plantes de décoration, acclimatation de la serre au tunnel, et la serre chaude 20 °C – 500 m² contenant 11 tablettes roulantes recevant au total 120 000 plantes chacune, obtenue par semis ou bouturage, stockage des plantes vertes et de décoration.

Ici, les insecticides sont proscrits au profit de la protection biologique intégrée (PBI), exemple : on utilise les cartonnettes d'*Encarsia formosa* pour lutter contre les aleurodes, ou bien l'*aphydus ervi* qui parasite les pucerons. Ce moment fut opportun pour échanger car qui n'a pas eu à sauver une plante de l'attaque des cochenilles, pucerons... La visite se termine par la découverte d'un tunnel, on dirait que les fleurs éclatantes de couleur et de vitalité ont hâte d'aller fleurir massifs et suspensions.

L'orage passé, nous arrivons à l'hôtel de Vauluisant, musée historique de Troyes et de la Champagne et musée de la bonneterie. Ici, ce sont les plantes tinctoriales que nous



découvrons. Pour la teinture végétale et selon la plante, sont employés l'écorce, la racine, les feuilles, les fleurs et les fruits. Ainsi les pétales de la rose trémière donnent une teinture de couleur violet, pourpre. Avec les fruits et racines du murier sauvage, la couleur de la teinture est rouge, violette, jaune-brun. La pluie redoublant, nous devons abrégé la visite du jardin des Innocents, cimetière attesté depuis 1465 au chevet de l'église de la Madeleine, dont une partie était réservée à l'inhumation des enfants morts. Des traces d'arcs en ogive sur le mur d'enceinte du cimetière témoignent de l'existence d'une galerie funéraire. Avec ses plates-bandes de formes géométriques, ce jardin d'inspiration médiévale évoque par l'exubérance et la grande diversité de ses fleurs, les jardins de curés. Le cyprès symbolise la résurrection et l'éternité ainsi que l'élévation de l'âme vers le ciel de par sa forme érigée. Le blanc est l'emblème de l'innocence, la pureté, le vert l'éternité. La végétation est en parfaite harmonie avec la spiritualité du lieu.

L'heure tardive et la pluie battante ont désagrégé le groupe, le noyau restant s'est « réchauffé le cœur », quai des Comtes de Champagne, auprès de cette sculpture qui symbolise le centre humain et les origines de la ville.

Mes remerciements vont à Marc BRET, adjoint au maire chargé de l'environnement et du développement durable, pour m'avoir autorisé l'accès aux serres et mis à ma disposition Jessy, notre guide qualifiée et souriante.

Ghislaine Simonnot

SUR LES TRACES DU LOUP...



Après qu'il nous ait présenté la topographie du massif forestier et des alentours de Bayel, nous suivons, avec un peu d'appréhension, notre guide sur les traces du loup... Petits chaperons de toutes les couleurs, à pas de loup, nous cheminons dans la forêt par monts et par vaux. La nature a habillé les feuillus de sa palette de verts, l'ail des ours exhale son parfum et tapisse de ses fleurs blanches le sous bois au côté du muguet qui redresse fièrement ses clochettes. Nous profitons d'un arrêt non loin de la ferme où le loup a sévi pour échanger quelques propos sur cet animal qui avait disparu de nos contrées. La halte suivante est l'occasion de revenir sur la portée de marcassins que nos randonneurs avaient vue lors du repérage alors que la laie protégeant ses petits, émettait des grognements de colère. Les nuages menaçants ont laissé échapper leurs gouttes d'eau qui ont ravivé les senteurs de mousse et d'humus. C'est donc sous la pluie que nous terminons cette boucle tout en admirant le savant mélange des couleurs de l'herbe, boutons d'or, orchidées, ancolies, euphorbes, galeopsis, muguet... Le verre de l'amitié est un moment convivial de partage puis chacun repart avec son bouquet de muguet, d'ail des ours, des senteurs plein les narines et des fleurs plein les yeux. Vivement la prochaine randonnée !

Ghislaine Simonnot

VISITES GUIDÉES

(2,50 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents et les habitants du village concerné)

Samedi 28 juin

Découvrez mon village : Bouy-Luxembourg
RDV à 15h00 devant la salle des fêtes

Samedi 19 juillet

Découvrez mon village : Molins-sur-Aube
RDV à 15h00 devant l'église

Samedi 13 septembre

Découvrez mon village : Lusigny-sur-Barse
RDV à 15h00 place de l'Europe

Samedi 27 septembre

Découvrez mon village : Villiers-le-Brulé et Villevoque (Piney)
RDV à 15h00 à Villiers-le-Brulé

RANDONNÉES

(2,50 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents)

Samedi 5 juillet

Randonnée « autour de l'étang des Lavards »

RDV à 14h00 à l'arrêt de bus du hameau de Champigny (Dosches)

Vendredi 15 août

Randonnée « multi-randonneurs » (équestre, pédestre, VTT)

RDV à 9h30 devant la salle polyvalente de La Villeneuve-au-Chêne

Apéritif offert / Prévoir un pique-nique tiré du sac à dos

Dimanche 7 septembre

Randonnée « 2 boucles au choix » 11 ou 5 km

(accessible aux personnes à mobilité réduite)
RDV à 14h devant la mairie d'Amance

EXPOSITION

Un grand bravo aux élèves des classes de 4^e de Lusigny-sur-Barse, des classes de maternelles d'Amance, Brevonnes, Piney et des classes maternelles et élémentaires de Lusigny-sur-Barse, Vendeuvre-sur-Barse, Lesmont, Montreuil-sur-Barse et Rouilly-Sacey. Nous saluons également les professeurs des écoles et collèges, chefs d'orchestre de toutes ces petites mains imaginatives et enthousiastes ! L'exposition « à tire d'ailes » met particulièrement en valeur les volumes de la Maison du Parc et réveille par sa gaieté. A voir à la Maison du Parc jusqu'au 6 juillet prochain.



CIRCUITS GUIDÉS

Dimanche 20 juillet

Circuit guidé

« Le vitrail : du XVI^e au XX^e siècle »
(ouest du Lac d'Orient)

Par Malika BOUMAZA et Danielle MINOIS
RDV à 9h à la Maison des Lacs de Mesnil Saint Père

SUR INSCRIPTION (15 euros pour les adhérents et 17 euros pour les non adhérents / repas en sus)



Mercredi 6 août

Circuit guidé

« Histoires de vitraux : vitrail dans l'histoire des églises du Parc »
(autour du Briennois)

Par Malika BOUMAZA
RDV à 9h devant l'église de Vendeuvre-sur-Barse

SUR INSCRIPTION (15 euros pour les adhérents et 17 euros pour les non adhérents / repas en sus)



Samedi 20 et dimanche 21 septembre (après-midis)

Circuit libre

« Les chefs-d'œuvre du Beau XVI^e dans les églises du Parc »

RDV dans plusieurs églises du Parc (plaquette du circuit et livret Beau XVI^e disponibles début septembre 2014)



J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC : JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2014

Nom	Prénom
Date de naissance	Profession
Adresse	
Code postal	Localité
Téléphone	E-mail

- Adhésion individuelle + Escarboucle : 22 € Adhésion famille + Escarboucle : 30 €
 Abonnement Escarboucle seul : 15 € Membre bienfaiteur + Escarboucle : au-delà

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ADHÉSIONS FAMILLES

Noms et prénoms des autres membres de la famille :

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : **Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES**

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : <http://www.amis-parc-foret-orient.fr>

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : André Thiennot
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, V. Lamblin, A. Wiczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery, MF Barret, JP Voulminot, G. Labille, F. Portier, G. Simonnot, G. Schild, K. Lardaux.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO

Mars 2013 - ISSN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A. Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.

